



**DOSSIER D'INSCRIPTION EN CRECHE**  
Réponse dans un délai de 15 jours suivant la commission

NOM DE L'ENFANT :  
PRENOM DE L'ENFANT :  
DATE DE NAISSANCE DE L'ENFANT :  
DATE D'ENTREE SOUHAITEE EN CRECHE :

---

**STRUCTURES : VOTRE PREFERENCE par ordre de priorité (numéroter de 1 à 5, 1 étant la priorité la plus élevée) :**

- |                          |                                      |                     |
|--------------------------|--------------------------------------|---------------------|
| <input type="checkbox"/> | Le Petit Prince (sauf les mercredis) | <b>8h-18h</b>       |
| <input type="checkbox"/> | Les Bouts d'Chou                     | <b>8h-18h</b>       |
| <input type="checkbox"/> | Les Petits Loups                     | <b>8h-18h</b>       |
| <input type="checkbox"/> | Les P'tits Lutins                    | <b>8h30-18h30</b>   |
| <input type="checkbox"/> | Bulles de vie                        | <b>7h30 – 18h30</b> |

L'enfant fait-il l'objet d'un suivi par une structure spécialisée (CAMPS, SESSAD etc.) ?

OUI                       NON

Si oui, nom et adresse de la structure :.....

---

**CALENDRIER PREVISIONNEL D'ACCUEIL DE L'ENFANT :**

Renseigner les cases correspondantes aux jours souhaités :

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Horaire arrivée matin					
Horaire départ soir					

---

**PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR (originaux et photocopies)**

- Justificatif de domicile de moins de trois mois : facture EDF ou France Télécom, quittance de loyer
- Extrait d'Acte de Naissance ou Livret de famille
- Numéro d'allocataire CAF (ou autre régime MSA, maritime...)
- 2 Derniers bulletins de salaire des deux parents ou extrait Kbis ou justificatif immatriculation auto-entreprise
- Avis d'imposition sur les revenus (toutes les pages doivent être photocopiées)
- En cas de divorce, ordonnance ou jugement de divorce (1<sup>ère</sup> page de la décision de justice avec les états-civils et la 2<sup>ème</sup> partie relative à l'autorité parentale et au droit de garde)
- RIB + SEPA pour les parents qui souhaitent le prélèvement automatique

---

**DROIT A L'IMAGE**

Les activités et manifestations diverses peuvent donner lieu à des reportages photographiques ou à des films faisant l'objet de parutions sur les supports de communication de la ville de Mandelieu-La Napoule.

Je soussigné(e).....

- Autorise  
 N'autorise pas

L'établissement d'accueil à photographier/filmer l'enfant (nom-prénom) :.....

## IMPORTANT

*Dès l'enregistrement du dossier de demande de place en crèche, les familles doivent s'inscrire auprès du Relais Petite Enfance, à la réunion organisée en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et l'association Ressources Parentalité 06 : « Être parent qui peut m'aider ? »*

*Relais Petite Enfance : Centre maternel Le Petit Prince, 38 avenue de Fréjus – 06210 Mandelieu-La Napoule*

*Contact : Tél. : 04 89 87 52 39 - Courriel : [relaispetiteenfance@mairie-mandelieu.fr](mailto:relaispetiteenfance@mairie-mandelieu.fr)*

*Une commission d'admission se réunit mensuellement pour étudier les demandes de places et trouver des solutions adaptées aux besoins des familles.*

*En cas de réponse négative, les parents devront informer le service de la Petite Enfance qu'ils sont toujours en attente d'une place en crèche et qu'ils renouvellent leur demande pour la prochaine commission d'admission. Les demandes non confirmées ne pourront être examinées.*

*En cas de réponse positive, les parents doivent finaliser l'inscription de leur enfant à la crèche.*

### ACCEPTATION DU REGLEMENT INTERIEUR

**(Disponible sur <https://www.mandelieu.fr/services-publics/education/creches.php>)**

Je /Nous, soussigné(s), Monsieur/Madame -----  
----- reconnais /reconnaissons avoir pris connaissance du règlement intérieur et m'engage /nous engageons à le respecter.

Fait à ....., le.....

Signatures des représentants légaux précédées de la mention « **Lu et approuvé** »

Représentant légal 1

Représentant légal 2

Dans le cadre de notre politique de confidentialité, et en application du Règlement Général de Protection des Données (RGPD), nous vous confirmons que les données personnelles que vous nous confiez sont destinées à répondre strictement à votre demande de prestation de service auprès du Cycle de l'Enfant.

Elle sera conservée le temps nécessaire à son traitement, au service de la prestation et des traitements administratifs et comptables qui en découlent.

Conformément au RGPD, vous disposez du droit d'accéder aux données vous concernant collectées par la collectivité, de les rectifier, de les faire transmettre (portabilité), et, sous certaines conditions, de les faire effacer.

Vous pouvez à cet effet contacter le Délégué à la Protection des Données à l'adresse suivante : [DPO@mairie-mandelieu.fr](mailto:DPO@mairie-mandelieu.fr)